

## DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

### RENDEZ-VOUS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : L'ÉDUCATION AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE

#### PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

L'auteure représente ici la corporation Secondaire en spectacle (SES). La corporation SES est un organisme à but non lucratif qui **contribue au sentiment de valorisation et au développement des jeunes à travers la pratique d'activités de loisir culturel en milieu scolaire.**

Les trois principaux champs d'action de la corporation sont le programme SES et le soutien aux intervenants en loisir, en plus de travailler activement à l'implantation d'un programme d'improvisation théâtrale pour l'automne 2021.

Depuis 25 ans, la corporation chapeaute le **programme SES**. Bien ancré dans le milieu, SES est un programme parascolaire en arts de la scène né de l'initiative d'une élève et qui se déploie maintenant dans 250 écoles secondaires au Québec.

La corporation se distingue également par le **soutien qu'elle offre aux intervenants en loisir<sup>1</sup> des écoles**. Ce soutien s'est amplifié depuis le printemps dernier. La corporation SES offrait déjà un colloque destiné aux intervenants en loisir, puis en mai 2020, alors que les écoles sont paralysées par la crise sanitaire, la corporation SES décide d'organiser une première table ronde virtuelle pour permettre aux intervenants d'échanger sur leur nouvelle réalité. Devant le succès du premier événement qui a accueilli plus de 300 participants de partout au Québec, la corporation a depuis organisé six tables rondes virtuelles et une conférence sur la créativité. Le taux de satisfaction pour ces événements, qui cumulent plus de 1 300 participations de 700 personnes différentes, est de 99 %. Ces activités sont venues confirmer la pertinence de nos actions de réseautage et ont accéléré notre projet de mettre en place une programmation de concertation et de soutien pour les intervenants en loisir du milieu scolaire.

Le troisième champ d'intervention de la corporation SES est **l'implantation d'un programme parascolaire d'improvisation théâtrale** pour les écoles secondaires du Québec. En effet, une série de consultations menées à l'automne 2018 a permis à la corporation de reconnaître le besoin et la pertinence d'implanter un programme d'improvisation parascolaire au niveau provincial. En collaboration et en concertation avec les acteurs déjà existants du milieu de l'improvisation, un comité provincial travaille actuellement à mettre en place un projet pilote en septembre 2021.

Ce mémoire portera exclusivement sur l'axe 3 : Le bien-être et la santé mentale. L'expertise acquise au fil des ans grâce au programme SES et notre lien privilégié avec les intervenants en loisir en milieu scolaire font de la corporation SES un interlocuteur essentiel pour la concertation et le développement des activités parascolaires dans les écoles secondaires du Québec.

Plus précisément, ce mémoire mettra en lumière l'importance des activités parascolaires dans le développement personnel des élèves à travers leur engagement scolaire et leur sentiment d'appartenance envers l'école, mais aussi sur la nécessité d'instaurer un canal de communication entre le milieu scolaire et le gouvernement pour réfléchir, soutenir et relancer les activités parascolaires.

---

<sup>1</sup> Dans le présent mémoire, nous entendons par *Intervenant en loisir* toute personne qui coordonne et/ou anime des activités parascolaires destinées aux élèves de l'école secondaire pour laquelle elle travaille. Ces intervenants sont aussi appelés : Technicien en loisir, animateur de vie scolaire, responsable à la vie étudiante ou encore intervenant socioculturel.

## COORDONNÉES

Hélène Martin Directrice générale 819 693-2155 <a href="mailto:hmartin@secondaireenspectacle.qc.ca">hmartin@secondaireenspectacle.qc.ca</a> <a href="http://www.secondaireenspectacle.qc.ca">www.secondaireenspectacle.qc.ca</a>	Corporation Secondaire en spectacle 121, rue Radisson Trois-Rivières (QC) G9A 2C5
--	--

### AXE 3 – LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE

#### QUESTION 1 : QUELLES PISTES D'ACTION DEVRAIENT ÊTRE MAINTENUES OU BONIFIÉES?

Les pistes d'action à maintenir ou bonifier porteront sur les éléments qui permettent à l'élève de socialiser, mais plus important encore, de se motiver pour aller à l'école le matin et de garder le cap sur sa réussite.

#### **Les activités parascolaires : un service essentiel**

Il est primordial d'intégrer les activités parascolaires comme étant un service essentiel aux jeunes. Le parascolaire est d'autant plus important pour les élèves avec des difficultés académiques. « *En effet, le contexte où se déroulent les activités parascolaires serait souvent le seul contexte positif à l'intérieur de l'école permettant aux élèves à risque de pratiquer et de développer leurs habiletés, notamment leur capacité d'autodiscipline, d'écoute et d'organisation.* »<sup>2</sup>

#### **La mesure 15028 : un élément fondamental pour le bien-être et la santé mentale des jeunes**

En soutenant l'offre d'activités parascolaires, la mesure 15028 constitue un levier important pour assurer le bien-être et la santé mentale chez les élèves. Par ailleurs, cette mesure permet aux intervenants en loisir d'avoir les ressources financières pour offrir une programmation variée et axée sur les besoins des élèves. La diversification des activités contribue à augmenter le nombre d'élèves bénéficiant des bienfaits d'une participation aux activités parascolaires : sentiment d'appartenance envers l'école, motivation scolaire, estime de soi et réussite éducative, pour ne nommer que ceux-là.

#### PISTES D'ACTION :

- Maintenir la mesure 15028, au-delà de l'année 2021-2022.
- Informer les écoles des budgets provenant de la mesure 15028 dont elles disposeront une année à l'avance, afin que les intervenants en loisir puissent programmer des projets récurrents et créer des liens durables avec les animateurs d'activités. Cela créerait une meilleure planification et une programmation cohérente à travers les années, facteur favorisant largement l'engagement à long terme des jeunes.
- Accentuer la valorisation de l'implication étudiante et non pas seulement académique. L'implication scolaire de l'élève agit comme un facteur de protection qui le protège contre certains comportements qui peuvent être toxiques (isolement, consommation, comportements agressifs, intimidation).

---

<sup>2</sup> Brossard, M.-M., Archambault, I. & Cantin, S. (2014). Affiliation aux pairs déviants et désengagement scolaire chez les adolescents : la participation aux activités parascolaires peut-elle agir comme facteur de protection ? *Revue de psychoéducation*, 43(2), 273–298. <https://doi.org/10.7202/1061185ar> (p.279)

## QUESTION 2 : QUELLES NOUVELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE DÉPLOYÉES?

Pour la deuxième question, les pistes d'action proposées se concentreront sur les activités parascolaires et le rôle des intervenants en loisir sur leur déploiement.

### **Définir le parascolaire : définition et place dans le milieu scolaire**

Comme dans plusieurs milieux, la pandémie a mis l'accent sur des problématiques et des faiblesses du réseau scolaire. L'absence d'une définition commune de ce qu'est une activité parascolaire, la méconnaissance de la nature des activités parascolaires et de leurs bienfaits chez les jeunes ainsi que les embûches occasionnées par un système de communication parfois inadéquat ont nui à la relance des activités et ont aussi grandement épuisé les ressources en place.

À titre d'exemple, la Santé publique a demandé aux organisations nationales de loisir et aux fédérations sportives de préparer des plans de relance pour leurs activités réalisées en parascolaire. Ces organisations représentent toutefois une infime partie des activités qui contribuent à l'animation des milieux de vie dans les écoles. Bon nombre des activités parascolaires ne sont pas structurées d'un point de vue provincial, comme c'est le cas pour les activités pour les finissants, entre autres. La corporation SES a fait des représentations ministérielles pour l'ensemble des activités parascolaires, et surtout celles qui ne sont pas structurées, sans pourtant être financée pour le faire. Nous demeurons convaincus qu'une meilleure connaissance du parascolaire dans sa globalité aurait permis une reprise plus rapide de certaines activités, ce qui aurait eu un impact positif et direct sur le bien-être et la santé mentale des élèves. La mise en place d'un comité de travail intersectoriel pourrait contribuer à une relance concertée.

### **Diversification des activités parascolaires**

La diversification de l'offre d'activités parascolaires a des effets instantanés sur la participation des élèves. Cette diversification de l'offre passe sans contredit par une reconnaissance et un soutien pour tous les secteurs d'activités (arts, culture, communautaire, sciences, sports, etc.). Pour favoriser cette diversification, il faut briser le stéréotype qui veut que le parascolaire se limite au sport étudiant. Il faut mettre en lumière tout l'éventail de possibilités que peuvent offrir les activités parascolaires.

### **L'offre de programmes parascolaires**

Notre expertise des 25 dernières années, ainsi que les consultations que nous avons menées auprès de nos membres révèlent clairement l'importance de miser sur des programmes parascolaires offrant des outils adéquats et un soutien régional tel que SES et son nouveau projet d'improvisation. En effet, des programmes comme ceux-ci se déploient bien sur le terrain grâce à leur formule clé en main, mais se démarquent également par la présence de coordonnateurs régionaux qui offrent un suivi dédié et personnalisé aux réalités du territoire pour chaque région participante. Ces caractéristiques contribuent à soutenir la tâche des intervenants en loisir ce qui favorise une (re)prise rapide, pertinente et efficace du parascolaire.

### **La concertation des intervenants en loisir**

Nous l'avons illustré dans la « présentation de l'auteur » et il était primordial pour nous de le réitérer : offrir aux intervenants en loisir en milieu scolaire des occasions d'échange et de concertation est nécessaire à une relance harmonieuse et efficace du parascolaire. Les occasions de rencontre créées par la corporation SES depuis le mois de mai 2020 ont non seulement été largement appréciées par les participants, mais elles ont également été essentielles pour colliger des informations qui ont permis de sensibiliser les ministères partenaires aux divergences entre les mesures sanitaires de la Santé publique et la réalité scolaire. Une sensibilisation qui a mené à des changements concrets pour le bien-être et la santé mentale des élèves (représentations pour l'autorisation des activités parascolaires virtuelles, puis en groupe-classe). Nous avons

écouté les intervenants, nous avons fait des constats, puis nous avons agi pour une relance des activités parascolaires.

### **Reconnaissance du rôle des intervenants en loisir**

Les intervenants en loisir jouent un rôle essentiel pour animer les écoles et leur donner une couleur distincte. L'intervenant en loisir, accompagné de l'équipe-école, joue un rôle essentiel, qui va bien au-delà de la coordination du sport étudiant ou des autres programmes et activités structurés. Il organise les journées thématiques, programme des activités en lien avec des sujets variés (le mois de l'Histoire des Noirs, de la nutrition ou de l'environnement, la Journée internationale des droits des femmes, etc.), mets de l'ambiance lors des journées festives, encadre les activités pour les finissants, supervise le conseil des élèves et bien plus encore. Toutes ces activités contribuent largement à ce que l'élève se sente bien et engagé dans son école. Malheureusement, le rôle des intervenants n'est pas reconnu à sa juste valeur alors qu'il est étroitement lié au sentiment d'appartenance d'un élève envers son école.

La corporation SES juge qu'il est indispensable que le milieu de l'éducation reconnaisse et valorise les actions concrètes des intervenants en loisir pour le bien-être et la santé mentale des élèves. C'est lui, le travailleur en loisir, qui donne une bouffée d'air à l'école, qui la rend humaine et vivante. Sans être un travailleur social, le travailleur en loisir est souvent la première personne avec qui le jeune tisse des liens de confiance. Les tâches de l'intervenant en loisir excèdent largement l'organisation d'activités. Ils écoutent, ils prennent le temps d'accueillir le jeune comme il est dans son émotion et ils interviennent de façon significative auprès des élèves. Il est important que nous les reconnaissons comme des acteurs majeurs du développement et du bien-être des jeunes.

### **PISTES D' ACTIONS :**

- Adopter une définition claire, inclusive et diversifiée d'une activité parascolaire. Se doter d'un langage commun (milieu scolaire, équipe-école, MEQ, santé publique, etc.) est la fondation nécessaire pour permettre une meilleure compréhension des enjeux et une relance efficace.
- Se doter rapidement d'un comité de travail intersectoriel pour une relance concertée, efficace et sécuritaire des activités parascolaires pour l'année scolaire 2021-2022.
- Établir un canal de communication avec le milieu parascolaire en incluant ses dimensions culturelles, communautaires et sportives. Sous forme de comité de réflexion et de consultation, cette structure permettrait au Gouvernement d'avoir un interlocuteur ancré dans la réalité du terrain vers qui se tourner pour comprendre les réalités, les besoins et les retombées du parascolaire au sens large. Cette structure pourrait être l'évolution naturelle du comité intersectoriel suggéré précédemment.
- Reconnaître et valoriser le rôle de l'intervenant en loisir dans le bien-être et la santé mentale des élèves, ainsi que dans leur sentiment d'appartenance envers l'école.
- Investir pour augmenter le nombre d'heures pour les intervenants en loisir qui oeuvrent auprès des élèves.
- Offrir une série d'ateliers et de formations pour outiller et former les intervenants en loisir dans l'accompagnement des jeunes post-pandémie.
- Mener une recherche pour connaître le profil des non-participants aux activités parascolaires, évaluer leur perception et connaître ce qu'ils recherchent, mais ne trouvent pas dans la programmation d'activités offerte. Par la suite, faire de la promotion auprès des élèves pour les inciter à participer à des activités parascolaires. Faire un plan de communication concerté visant les non-participants, avec des porte-paroles engagés et stimulants pour les élèves.
- Diversifier les activités offertes en ayant du financement spécifique aux activités culturelles et communautaire, comme c'était le cas pour la mesure *Jeunes actifs au secondaire* : 40 % culturel, 20 % communautaire et 40 % sport.

#### PISTES D'ACTION (SUITE)

- Créer un programme d'aide financière pour les organismes nationaux de loisir qui travaillent au développement d'activités parascolaires. Les intervenants en loisir ont besoin d'outils promotionnels et organisationnels structurés pour soutenir la réalisation d'activités parascolaires dans leur école.
- Financer un nouveau programme d'improvisation déployé sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec des mandataires régionaux, à l'instar de ce que le programme Secondaire en spectacle réalise depuis 25 ans.
- Financer le canal d'échange mis en place par la corporation SES pour les intervenants en loisir des écoles. En offrant du soutien aux intervenants en loisir grâce à des occasions de concertation, d'échanges et de formation, la corporation SES souhaite contribuer à la reconnaissance de leur travail et à la valorisation de leur impact positif sur la réussite éducative et le sentiment d'appartenance des élèves envers l'école.

#### QUESTION 3 : Y A-T-IL DES ACQUIS QUE NOUS POURRONS CONSERVER APRÈS LA CRISE?

Pour les acquis à conserver, il faudra un peu de temps au réseau scolaire pour reprendre son souffle et évaluer les acquis à conserver. L'utilisation d'outils technologiques pour simplifier les échanges interscolaires, tant pour les intervenants en loisirs que pour les élèves semble tout de même un élément à considérer.

En effet, l'utilisation des outils de visioconférence permettra de bonifier l'offre d'activités pour les élèves, les mettre en contact avec d'autres élèves de régions différentes, mais aussi de bonifier la programmation en permettant des rencontres avec des professionnels œuvrant dans des disciplines qui les intéressent. Il est cependant essentiel de préciser que l'offre d'activités virtuelles devra être, en tout temps, complémentaire à des activités offertes en présentiel.

#### PISTES D'ACTION :

- Programmation d'activités de formations et d'échanges virtuelles dédiées aux intervenants en loisir
  - Tables rondes virtuelles, webinaires et formations continues
- Programmation d'activités virtuelles dédiées aux élèves du secondaire
  - Activités virtuelles offertes en complémentarité à des activités offertes en présentiel
  - Activités toujours encadrées et soutenues par les intervenants en loisir
  - Activités qui permettraient à des jeunes de régions éloignées d'échanger avec d'autres régions, voire pratiquer une activité à distance avec des élèves d'autres écoles.
  - Activités permettant de mettre en contact un formateur professionnel avec des élèves de toutes les régions, par exemple, un journaliste professionnel donne un atelier aux jeunes : *Comment préparer une entrevue journalistique avec un artiste?*

#### MOT DE LA FIN

Les prochaines années seront certainement un défi colossal en éducation. Pour le relever, il convient de se doter des bons outils en développant un langage commun, de reconnaître le rôle clé du parascolaire - sous toutes ses formes - et de ses artisans dans cette équation et d'établir un canal de communication porteur pour planifier un des plus grands défis de santé mentale et de motivation scolaire de notre temps.

Et reconnaître la taille de ces enjeux, c'est conséquemment devoir élaborer des solutions d'une hauteur inédite. Plus que jamais, la corporation SES est prête à « faire toute une scène » pour des jeunes passionnés, valorisés, motivés, équilibrés et en santé.